

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 15

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a nommé : M. Jean-Jules Monney, à Saint-Martin, professeur à l'Ecole secondaire de la Broye. — M. Amédée Pythoud, à Saint-Martin, instituteur à l'école des garçons de Tornay-le-Grand.

Zoug. — Dans le courant de l'année scolaire, le Collège Saint-Michel, à Zoug, auquel est annexé un séminaire d'instituteurs, a perdu son éminent directeur, M. l'abbé Baumgartner, qui a été remplacé par M. l'abbé Henri-Louis Keiser, précédemment recteur de l'Ecole cantonale. L'Institut a compté 165 élèves. La section pédagogique, divisée en 4 cours, en avait 72, dont 10 Fribourgeois de la partie allemande du canton.

— Le Pensionnat et Ecole normale de jeunes filles de *Menzigen* a eu l'honneur d'enregistrer 358 inscriptions en 1905-1906. La prochaine ouverture des cours est fixée au 14 octobre.

Hongrie. — Le Ministère de l'Instruction publique hongrois vient d'organiser un système complet de bibliothèques à l'usage de la jeunesse des écoles. Il a chargé une commission d'hommes compétents de dresser un catalogue des ouvrages qui peuvent être mis entre les mains des jeunes gens. Une subvention, prélevée sur les fonds de l'Etat, sera accordée aux communes dont les ressources seraient insuffisantes. *Chaque école devra posséder une bibliothèque.*

AVIS

Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité expire dans le courant de la présente année, sont avisés que les examens pour le renouvellement de ces diplômes auront lieu au Lycée de Fribourg dans l'ordre suivant :

Pour les instituteurs : Les 25, 26 et 27 septembre ;

Pour les institutrices : Les 28, 29 et 30 septembre.

Pour les membres du corps enseignant dont le brevet expire cette année, l'absence aux dits examens sera considérée comme une renonciation à la carrière de l'enseignement.

(Direction de l'Instruction publique.)

Erratum. — Une erreur de date s'est glissée dans la *Chronique scolaire* du numéro précédent. La rentrée des élèves de l'Ecole normale aura lieu le 3 octobre. Prière de ne pas attendre le dernier moment pour demander l'inscription des nouveaux élèves.

Il est curieux de constater que les enfants qui jabotent sans cesse, écoutent et observent peu : ce sont, en général, des nullités en herbe. Ceux, au contraire, qui considèrent tout avec attention, qui se plaisent à écouter les conversations, sont bien souvent de futurs philosophes.